

Multiaccueil « Le Petit Poucet »
1, rue du Vallon
68 240 SIGOLSHEIM
☎ : 03.89.47.32.31



« *Le Petit Poucet* »

Projet de

Vie



Association « Enfants de la Vallée »
31, rue du Geisbourg
68 240 KAYSERSBERG

INTRODUCTION

Le multi accueil « Le Petit Poucet » est géré par l'Association « Enfants de la Vallée » dont le siège se trouve à Kaysersberg.

Cette association a été créée en 1999 sous l'impulsion de la Communauté des Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK). Cette création est donc une volonté politique, réalisable grâce à la signature d'un Contrat Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales qui a proposé des subventions financières importantes.

Les implantations des trois structures ont été décidées de façon à équilibrer les offres d'accueil sur toute la vallée :

- « Boucle d'Or » à Kaysersberg, qui a été créée par la ville de Kaysersberg en 1994, et qui est gérée par l'Association depuis janvier 2000.
- « **Le Petit Poucet** » à **Sigolsheim** qui a ouvert ses portes le 27 mars 2000.
- « Le Petit Prince » à Hachimette créé en septembre 2000.

Dès l'ouverture de la structure d'accueil, l'équipe du « Petit Poucet » a pensé à élaborer un projet de vie qui fixerait nos orientations pédagogiques. Nous avons alors défini les idées principales. Mais ce n'est qu'après trois ans de fonctionnement que nous avons été en mesure de produire un projet de vie détaillé qui tient compte des locaux de la structure, de la population accueillie, des conditions d'accueil et des valeurs communes à toute l'équipe. Ce document se propose donc de définir les finalités et les objectifs de notre multiaccueil en décrivant les méthodes et les moyens mis en œuvre par l'équipe de travail.

Nos finalités étant d'établir et maintenir une relation de **confiance** (personnel/enfant, personnel/parent, personnel/personnel) et d'accueillir l'enfant et sa famille dans un lieu où les notions de **respect** et d'**honnêteté** sont essentielles.

Il nous est alors rapidement apparu important de fonder nos journées sur des principes simples, mais primordiaux pour l'enfant. Il s'agit d'établir une **continuité entre le milieu familial et la structure d'accueil**. En effet, tisser des liens entre les deux lieux est nécessaire pour faciliter l'adaptation de l'enfant à son nouveau mode de garde, et donc pour préserver sa **sécurité affective**.

Au quotidien, il est également important de **respecter** chaque enfant en tant qu'individu ayant une personnalité et un développement propres. Il est donc évident que nous allons **accompagner** l'enfant au rythme de son évolution, et ceci avec un dénominateur commun pour chacune des activités qui vont rythmer ses journées : **le plaisir**.

I FAVORISER L'INTÉGRATION DE LA FAMILLE AU SEIN DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

A. LES PREMIERS PAS AU « PETIT POUCKET »

Le premier contact de l'enfant et de sa famille avec le multiaccueil est primordial. En effet, les premières impressions que peuvent ressentir les parents sont souvent déterminantes. C'est elles qui vont leur donner envie de nous confier leur enfant ou non. Il est ainsi souhaitable que la première entrevue se fasse lors d'un rendez-vous afin que la responsable soit complètement disponible pour cet accueil. Elle pourra ainsi répondre aux questions de la famille, leur apporter les informations nécessaires (conditions d'accueil, participation financière, projet pédagogique...), et également procéder à une visite de la structure et à une présentation du personnel présent, toujours très sécurisantes pour les parents et l'enfant.

Lorsque le dossier de l'enfant est complet, nous proposons alors à la famille de mettre en place une **admission progressive**. Celle-ci consiste à emmener l'enfant au « Petit Poucet » par petites séances de façon à favoriser son adaptation. Il pourra ainsi faire progressivement connaissance avec les lieux, les différents membres du personnel et les autres enfants. Ceci est très sécurisant pour l'enfant mais aussi pour les parents. Car donner son enfant à garder n'est pas chose facile, et bien souvent source d'angoisse. Cette angoisse peut d'ailleurs être ressentie par l'enfant. Il est donc indispensable de profiter de ces instants pour créer des liens de confiance entre la famille et l'équipe éducative.

Ainsi, on débute par une heure de présence dans la structure (les parents peuvent rester un moment s'ils le désirent), puis nous augmentons progressivement le temps de présence jusqu'à atteindre une demi-journée ou une journée complète. Cette admission s'étale sur deux ou trois semaines selon les besoins de l'enfant. Il est primordial de noter que ce n'est pas la durée de présence qui importe, mais la fréquence. En effet, il est préférable de nous confier l'enfant trois fois une heure par semaine plutôt qu'une fois trois heures.

Il est cependant important de souligner que notre équipe est prête à effectuer des accueils d'urgence lorsque cela est nécessaire. L'admission progressive étant alors très réduite, voire inexistante, notre devoir est d'obtenir et de noter le maximum d'informations sur cet enfant et ses habitudes de vie. Nous allons ainsi pouvoir mettre tout en œuvre pour permettre à cet enfant de s'adapter rapidement à notre structure, malgré le contexte parfois difficile.

Afin de faciliter les contacts entre la famille et le personnel, plusieurs outils sont à notre disposition. Pour les enfants en accueil permanent et occasionnel régulier, nous avons établi un **livret d'habitudes de vie** de l'enfant. Celui-ci est rempli par les parents au moment de l'admission et comporte des détails importants concernant les repas, le sommeil, l'éveil... Il nous permet de mieux connaître l'enfant, et donc de mieux ajuster notre action. Un **cahier de vie individuel** à chaque enfant inscrit en permanent permet de retranscrire ce qui se passe au multiaccueil (progrès, évolution, changements...), mais aussi à la maison. Ce qui permet d'établir une continuité dans le suivi de l'enfant, et donc de maintenir le lien de confiance.

D'autre part, pour tous les enfants accueillis au « Petit Poucet », une **fiche de transmission journalière** permet de noter et de connaître les détails nécessaires à la journée en cours (repas, sommeil...)

Ces trois outils de transmission sont expliqués et détaillés dans la troisième partie de ce projet.

C'est également au moment de l'admission que nous évoquons avec les parents l'importance du doudou ou de l'objet transitionnel.

B. LE DOUDOU OU OBJET TRANSITIONNEL

Le doudou est le lien le plus significatif entre la maison et la structure d'accueil.

La présence du doudou confirme à l'enfant par sa douceur que sa maman n'est pas totalement absente et qu'il est capable d'en conserver certains éléments près de lui.

Le doudou permet à l'enfant d'accepter les épreuves de la réalité, il l'accompagne dans ses moments difficiles : chagrin, tristesse, colère, fatigue... Il fait effectivement le trajet entre la maison et la structure, de cette manière, l'enfant apporte avec lui la sécurité, la chaleur de sa maison. Le doudou est un calmant instantané, il est l'assurance d'amour que l'enfant recherche et retrouve à travers lui.

Aussi, les membres de l'équipe, surtout lorsqu'il s'agit d'une première fois, demandent systématiquement aux parents si l'enfant a un doudou, et si tel est le cas, de le lui donner. Ainsi, un bac à doudous est à disposition de tous les enfants. Ceci leur permet de le déposer ou de le reprendre selon leurs besoins.

Dans le cas où l'enfant n'a pas de doudou, le rôle du professionnel est d'autant plus important qu'il s'agit de créer autour de cet enfant une enveloppe sécurisante : lui parler de ses parents, de sa maison, le prendre dans les bras aussi longtemps que cela est possible et l'orienter progressivement vers ce qui l'entoure.

Parfois, l'enfant parvient à se créer seul un espace sécurisant : il va rester à côté de la barrière, observer. Il va s'entourer de ses affaires personnelles : son manteau, son sac, puis, progressivement, il va se risquer à chercher un jouet, à interpeller un autre enfant...

Ces différents comportements sont propres à chaque enfant, et donc à respecter comme tels.

C. L'ACCUEIL DE LA FAMILLE AU QUOTIDIEN

La relation qui s'établit entre les parents, l'enfant et l'équipe éducative est fondamentale. Nous avons conscience qu'**accueillir l'enfant, c'est accueillir ses parents avec lui**, c'est accueillir sa famille. Le rôle de l'équipe est donc d'établir une relation d'échange avec les parents au moment de chaque accueil. Celui-ci est souvent chargé d'émotions (angoisse, peur...), aussi bien pour l'enfant que pour ses parents. Il s'agit pour nous d'accompagner au mieux la famille dans cette séparation. Cela commence tout simplement par dire bonjour aux parents, mais aussi à l'enfant. Ils doivent tous se sentir accueillis. Il est ensuite important de prendre le temps de discuter, d'écouter ce qui peut être dit par l'adulte accompagnant. Les transmissions vont faciliter le passage d'un endroit à l'autre : maison /multiaccueil, multiaccueil/maison (« Comment va l'enfant aujourd'hui ? A-t-il passé une bonne nuit ?/ Comment s'est passée la journée au Petit Poucet ? »).

L'écoute, le dialogue, parfois le conseil tissent un lien entre le dedans et le dehors de la structure d'accueil, et donc entre les parents et l'enfant. Aussi progressivement, se met en place une relation de confiance à trois.

Si la séparation s'avère difficile, on peut verbaliser la tristesse de l'enfant en lui montrant qu'on accepte ce sentiment et qu'on le comprend. Le professionnel sert alors de médiateur, il met les mots les plus justes possible sur ce qui se passe, en s'adressant à

l'enfant et/ou aux parents (« Tu es en colère, tu as du chagrin, tu en as le droit, mais ne t'inquiète pas, ta maman va revenir te chercher. » ou « C'est douloureux pour vous de le laisser, mais tout va bien se passer. Vous pouvez téléphoner dans la journée pour prendre de ses nouvelles et vous rassurer. »). Il s'agit donc d'exprimer et de reconnaître les sentiments et les émotions de chacun, cela soulage et rassure. Il est aussi important de connaître certains éléments de la vie de l'enfant (déménagement, départ temporaire d'un ou des parents...) qui peuvent accroître ce désarroi afin que nous puissions adapter notre comportement. Si l'enfant a besoin d'être pris dans les bras pendant le départ de ses parents, il est nécessaire de se montrer disponible. Et, dans la mesure du possible, on ne posera pas l'enfant à terre avant qu'il n'en manifeste le désir. S'il éprouve des difficultés se détacher de nous, on peut éventuellement lui proposer un jeu de façon à détourner son intérêt vers quelque chose de plus ludique, sans pour autant nier sa souffrance. On peut également lui rappeler : « tu te souviens, la dernière fois que tu étais là ? Nous avons fait telle activité et cela t'avait beaucoup plu... »

Il est donc facile de constater que bien accueillir l'enfant et sa famille est primordial, le déroulement du reste de la journée peut en dépendre.

Au moment du départ de l'enfant, il s'agit là encore d'accueillir les parents. C'est un moment de réjouissance. L'équipe doit le respecter et laisser le temps à l'enfant de revenir vers son parent, de quitter le lieu qu'il a investi, auquel il s'est attaché. L'enfant a souvent envie de montrer et de partager ce lieu où il a joué, ce qu'il a fait durant la journée. Il n'a pas forcément toujours envie de se jeter au cou de son parent, d'où l'importance là aussi, de mettre des mots, d'établir un lien. . Quoiqu'il en soit, il s'agit toujours de dire la vérité (même si l'enfant a beaucoup pleuré), tout en mettant l'accent sur des points positifs. Ceci est nécessaire pour **établir une relation de confiance entre les parents et l'équipe éducative**. Il s'agit alors de dédramatiser, d'expliquer qu'il vaut mieux qu'un enfant manifeste son désarroi en pleurant, plutôt que d'intérioriser ces sentiments difficiles. Si le parent a besoin de parler pour exprimer l'angoisse qu'il a pu ressentir, il faut pouvoir l'écouter, puis le rassurer.

Pour terminer, il est important de parler à l'enfant de sa prochaine venue dans la structure (« A demain » ou « Tu reviendras la semaine prochaine »). Tout cela doit s'inscrire dans une continuité.

D.LES DIVERS MODES D'ACCUEIL

« Le Petit Poucet » est un multiaccueil de 15 places. Ces places sont réparties en 3 modes d'accueil différents :

1. 10 places en accueil permanent

Ces places sont réservées aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle. Les durées de présence varient alors de 2jours1/2 à 5 jours par semaine et le paiement s'effectue par forfait mensuel calculé selon les revenus de la famille et selon un barème établi par la CAF.

Ce forfait comprend les frais de garde et tous les frais de repas (goûter du matin et de l'après-midi, repas de midi).

Les places des enfants inscrits en accueil permanent sont automatiquement réservées à la journée ou à la demi-journée en fonction d'un planning établi par les parents au moment de l'admission. Les changements temporaires ne sont possibles qu'en cas de places disponibles et sont à régler en plus du forfait mensuel. Un changement définitif de planning ne peut être accepté que s'il reste

encore des places en accueil permanent disponible pour les jours concernés. Dans ce cas, le forfait est modifié selon la demande.

Au moment de l'inscription, les parents choisissent un symbole personnel pour leur enfant. Celui-ci va le retrouver sur toutes ses affaires personnelles et ce symbole restera le même pour toute sa durée de présence au multiaccueil. Un lit à barreaux ou un motif de taie d'oreiller (selon l'âge) lui sera également attribué.

2. 3 places en accueil occasionnel régulier

Celles-ci concernent les enfants dont la durée de présence au multiaccueil n'excèdent pas 20 heures par semaine tout en comportant des heures de présence régulières (les mêmes chaque semaine). Le paiement s'effectue également par forfait mensuel calculé selon les revenus de la famille et en multipliant le tarif horaire par le nombre d'heures de présence. En ce qui concerne les repas, les parents ont deux possibilités : ramener le repas de l'enfant qui sera alors réchauffé par le personnel ou commander son repas auprès de l'équipe qui transmettra au traiteur. Celui-ci est alors facturé par 2 heures de garde supplémentaires rajoutées au forfait de base.

Le forfait mensuel comprend donc les frais de garde et les frais de repas, le cas échéant. Les goûters du matin ou de l'après-midi sont offerts.

Ces enfants bénéficient alors d'une réservation systématique selon un planning établi par les parents au moment de l'admission, mais le forfait est dû que l'enfant ait fréquenté la structure aux heures convenues ou non. Tout changement temporaire ne pourra être accepté qu'en cas de place disponible et sera facturé en plus. Les changements définitifs de planning entraînent une modification du forfait mensuel, mais ne peut être effectué que si les places demandées sont vacantes.

Le personnel attribuent à ces enfants un symbole personnel selon les disponibilités aux heures de présences concernées. Cela permet à l'enfant de se situer facilement et d'avoir des repères par rapport aux gestes de la vie quotidienne (serviette de toilette, rond de serviette...). Ce symbole est bien entendu le même à chacune de ses venues. Nous essayons également d'attribuer toujours le même lit à cet enfant.

3. 2 places en accueil occasionnel temporaire

Celles-ci concernent les enfants dont les besoins sont plus ponctuels comme le travail à temps partiel des parents, ou tout simplement le souhait de mettre l'enfant en contact avec des petits copains de son âge au sein d'une collectivité. Les réservations se font alors selon les besoins de la famille et selon les disponibilités de notre structure d'accueil, et au maximum 2 semaines à l'avance.

Le paiement s'effectue alors par une carte horaire. Les parents achètent d'avance un certain nombre d'heures qui sont alors tamponnées par l'équipe au fur et à mesure des présences de l'enfant. Le tarif horaire est également calculé selon les revenus de la famille. Les parents ont là aussi la possibilité de ramener le repas de l'enfant ou de le commander auprès de notre traiteur. Dans ce dernier cas, nous tamponnerons alors deux heures de plus sur la carte horaire de l'enfant. Les goûters du matin et de l'après-midi sont à ramener systématiquement.

Toute annulation de réservation horaire sera prise en compte dans la mesure où nous n'avons refusé aucun enfant pour la plage horaire concernée.

Dans la mesure du possible, nous attribuons aussi un symbole à ces enfants. Ces attributions sont notées dans l'espace propreté sur le carrelage à l'aide d'un feutre effaçable. Ceci permet aux autres membres du personnel de connaître les symboles de ces enfants, mais aussi de veiller à réattribuer le même lors d'une prochaine venue.

Pour les enfants qui viennent vraiment très occasionnellement (moins d'une fois par mois), nous sommes particulièrement attentive lors de l'accueil, car la séparation est bien souvent difficile. Avec leurs parents, nous tentons aussi de mettre en place des plages de présence plus fréquentes en essayant d'en expliquer les bienfaits pour l'adaptation de l'enfant.

D'une façon générale, que les enfants soient accueillis en accueil permanent, occasionnel régulier ou occasionnel temporaire, ils participent de la même manière aux moments de la vie quotidienne (repas, toilette, sieste...), aux différents moments repères (comptines, chants, histoires) et aux diverses activités éducatives organisées par l'équipe. Ceci est important dans la mesure où cela permet à tous les enfants de se sentir intégrés dans la vie de la structure.

En outre, afin de favoriser l'intégration de l'enfant et de ses parents au « Petit Poucet », nous proposons aux parents de participer à nos activités de diverses manières.

E. IMPLICATION DE LA FAMILLE DANS LA VIE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Notre multiaccueil se veut être un lieu d'épanouissement pour l'enfant, un lieu d'écoute, mais aussi un lieu d'échanges entre notre équipe éducative et les familles des enfants que nous accueillons. Ainsi, leur implication dans la vie de notre structure est très importante et elle commence tout simplement par le lien qui se crée entre la structure d'accueil et la maison. Il y a bien évidemment les échanges verbaux, mais aussi la feuille journalière de transmission et le cahier de vie de l'enfant. En effet, les parents acceptent de noter tout ce qui concerne la vie quotidienne de leur enfant et de nous confier une partie de leur histoire familiale (récit des week-ends dans le cahier de vie par exemple); cette implication est enrichissante et renforce les liens multiaccueil/famille. Il existe d'autres façons de favoriser la participation des parents dans la vie de la structure, mais « le Petit Poucet » étant surtout un mode d'accueil pendant les temps de travail des parents, cela doit plutôt s'effectuer dans le cadre d'activités ponctuelles. Il s'agit donc de favoriser ces occasions de rencontres et de plaisir partagé :

1. Les fêtes annuelles

Chaque année, au mois de décembre, nous organisons une **fête de Noël** et, au mois de juillet une **fête d'été**. Tous les parents sont alors cordialement invités à passer l'après-midi dans notre structure. En général, ces fêtes débutent par un spectacle, une exposition, des jeux... réalisés par l'ensemble de l'équipe et est suivi d'un goûter partagé par les enfants, les parents et l'équipe éducative.

Les familles participent alors activement par leur présence bien sûr, mais aussi en nous aidant à confectionner le goûter. Ils apportent de délicieuses pâtisseries et des boissons. Cette

participation matérielle est importante pour eux, car ils s'impliquent dans quelque chose qui est organisé pour leur enfant.

Lorsque des jeux sont organisés (la pêche miraculeuse, le jeu de massacre...), notamment durant la fête d'été, les parents ont bien sûr la possibilité d'y participer avec leur enfant.

2. La sortie pique-nique annuelle

Chaque été, nous organisons une sortie pique-nique commune aux trois structures d'accueil de l'association. Ces sorties se déroulent en bus et ont en général lieu un mercredi, ce qui permet à un maximum de parents et donc d'enfants d'y participer. Car nous devons compter un adulte accompagnant pour 2 enfants.

3. Les manifestations ponctuelles

Les parents peuvent également être sollicités pour des activités ponctuelles telles que l'intervention d'un clown à la médiathèque de Kaysersberg, ou l'organisation d'une journée à thème par le Relais Assistantes Maternelles.

Par ailleurs, une grande majorité de parents souhaitent que leur enfant fête son anniversaire avec ses petits copains. Ce que nous encourageons vivement. Ils préparent alors avec beaucoup de plaisir un gâteau d'anniversaire qu'ils ramènent dans la structure. Bien souvent, l'enfant a aidé à la confection de ce gâteau, et c'est avec un grand sourire qu'ils nous le remettent. Pour l'enfant, c'est un réel plaisir de ramener quelque chose de la maison pour sa fête !

Nous constatons la même joie lorsque nous avons besoin de matériel de récupération, et que nous lançons une annonce au niveau des parents. Ceux-ci sont alors ravis de participer d'une manière ou d'une autre au bricolage de leur enfant.

Toutes ces implications de la famille, aussi différentes soient elles, sont très bénéfiques pour les enfants, mais aussi pour les parents. Elles permettent aux parents de passer un **moment privilégié avec leur enfant**, de le découvrir dans un contexte différent. Elles décloisonnent également les endroits maison/multiaccueil et créent des liens concrets entre ce que sont souvent les deux principaux lieux de vie de l'enfant.

Ces rencontres sont également l'occasion de renforcer les liens de confiance entre l'équipe et la famille, d'enrichir leur relation, de prendre le temps d'échanger en dehors des transmissions quotidiennes. Ce qui permet éventuellement de découvrir des dons ou des intérêts de certains parents pour des activités qui pourraient être exploités dans la structure.(musique, bricolage, échange de recettes de cuisine...)

En outre, ces différentes manifestations permettent aux parents de se rencontrer et d'échanger. Au hasard des discussions, ils s'aperçoivent ainsi qu'ils ne sont pas les seuls à être confrontés à tel ou tel problème avec leurs enfants et peuvent peut-être y trouver des solutions. Ce qui est très rassurant et déculpabilisant.

Il est ainsi aisé de constater que ces liens sont bénéfiques pour toutes les personnes qui interviennent autour de l'enfant, et que cela contribue à son épanouissement.

D'autre part, tous les deux ans environ, nous soumettrons aux parents un **questionnaire traitant du fonctionnement du multiaccueil**. Le temps qu'il consacreront à y répondre sera bénéfique à la bonne évolution de notre structure d'accueil. En effet, cela nous permettra de connaître leurs satisfactions, leurs déceptions, et leurs souhaits par rapport à la

prise en charge de leur enfant. Nous pourrions alors ajuster notre pratique professionnelle, et proposer des soirées à thèmes par exemple, si les parents le désirent ou ont des attentes particulières.

II ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SON DÉVELOPPEMENT

A. LES REPÈRES SPATIO-TEMPORELS

1. Aménagement spécifique de l'espace

Nous accordons beaucoup d'importance à l'aménagement de l'espace, car il permet à l'enfant de se repérer. C'est par son vécu corporel qu'il va découvrir ce qui l'entoure (reconnaître et nommer les choses, se structurer...). Nous veillons donc à ce que l'espace soit adapté et maîtrisable, riche et diversifié, qu'il tienne compte du rythme et des besoins de l'enfant.

Afin de favoriser son bien-être et son autonomie, nous avons également instauré un système de **symboles personnels** représentés par des fruits. **Pour l'enfant présent en accueil régulier**, ce symbole est attribué et choisi par les parents au moment de l'inscription. L'enfant le retrouvera sur le cahier de liaison, sur le casier, sur le rond de serviette, sur le chariot de toilette, sur la brosse à dents. **Pour l'enfant inscrit en accueil occasionnel**, le personnel attribue un symbole selon les heures de présence et essaye autant que possible de le redonner à l'enfant à chacune de ses venues. Ce système permet à l'enfant de retrouver rapidement ses affaires personnelles, et donc de faciliter les gestes de la vie quotidienne ainsi que les interactions entre enfants.

En ce qui concerne la configuration de notre structure d'accueil, plusieurs espaces s'articulent autour de notre pièce principale que nous appelons « **espace de vie** ».

L'enfant et ses parents y accèdent par une barrière. Celle-ci est une mesure évidente de sécurité, mais symbolise également la séparation entre l'enfant et sa famille. Afin de faciliter les échanges entre l'équipe éducative et la famille, la feuille de transmission journalière est à disposition à l'entrée de l'espace de vie. De plus, l'enfant pourra, selon ses besoins, déposer ou prendre son doudou dans le bac situé à proximité.

Tout au long de la journée, l'enfant évolue en toute sécurité et selon ses envies, entre les différents coins jeux installés dans :

a. **L'espace de vie :**

1. le coin dînette qui dispose d'une petite cuisinière avec évier et vaisselle, d'un bac à fruits et légumes, d'un lit de poupée, d'un couffin, de plusieurs poupées et de vêtements de poupée rangés dans un sac. Ce coin dînette est délimité par une cloisonnette.
2. le coin tapis composé d'un meuble à tiroirs où se trouvent des jeux de construction, des petites voitures, des animaux de ferme, etc..., et d'un grand « tapis-circuit ».
3. le coin bébé délimité par une barrière équipée d'un portillon uniquement manipulable par un adulte. Ce coin dispose d'un tapis de jeu, d'un meuble à deux tiroirs contenant des hochets et des duplos « primo ». Nous avons également suspendus au plafond des jouets et des peluches à l'aide d'élastiques agrémentés de rubans de couleur vive. Les bébés peuvent ainsi les attraper facilement en se déplaçant sur le ventre. Sur la barrière, sont disposés d'autres jouets accessibles par les enfants qui ont déjà acquis la position assise ou la station debout.

Autour de cet espace de vie sont disposés les autres espaces nécessaires au bien-être de l'enfant :

- b. **L'espace accueil** qui se compose de casiers pour les affaires des enfants, d'un banc et de portes manteaux.
- c. **L'espace propreté** équipé d'un petit WC et de deux WC moyens, d'un petit lavabo avec deux robinets, d'un lavabo pour adulte et d'un meuble de change. Celui-ci est composé d'une petite baignoire, de deux plans à langer et d'un meuble avec 6 portes où nous rangeons vêtements de rechange, serviettes et gants de toilette, et bac à linge sale. Au-dessus de ce meuble se trouve une séparation vitrée qui permet d'avoir constamment une vue sur l'espace de vie. Des paniers avec les couches des enfants inscrits en permanent sont rangés sur deux étagères facilement accessibles du plan à langer. Un escabeau est à disposition, il permet aux enfants d'accéder de façon plus autonome à la table à langer, l'adulte étant à proximité, bien sûr ! Un chariot à serviettes complète cet équipement, on y retrouve les différents symboles des enfants, ce qui leur permet de retrouver facilement leurs serviettes lors des lavages de mains.
- d. **L'espace buanderie** équipé du matériel nécessaire à l'entretien du linge (machine à laver, sèche-linge, table et fer à repasser) mais aussi des locaux (chariot de ménage, balais, aspirateur, produit d'entretien).
- e. **L'espace sommeil** contigu au coin bébé. Il est composé de 6 petits lits à barreaux et est réservé au sommeil des plus petits (de l'âge de 2 mois 1/2 à 20 mois environ). Les enfants en accueil régulier ont leur propre lit. Concernant les enfants accueillis de manière plus occasionnelle, le personnel veille à réattribuer autant que possible le même lit à chaque fois.
- f. **L'espace calme** est une petite pièce équipée de deux banquettes, d'un meuble avec jeux collectifs (lotos, dominos...), de deux bacs à livres et d'un bac avec divers instruments de musique. Cet espace permet de prendre en charge un groupe d'enfants pour des activités plus calmes, mais il sert aussi de salle de sieste pour les plus grands (qui ne font plus qu'une seule sieste par jour), chaque banquette étant composée de 4 matelas. Les enfants peuvent alors facilement retrouver leur lit en fonction de la taie d'oreiller qui est propre à chacun.
- g. **L'espace terrasse**, accessible par l'espace de vie ou l'espace calme. Un store électrique permet de l'ombrager.
- h. **L'espace cuisine** avec meubles de rangement, réfrigérateur, micro-ondes, four, plaques vitrocéramiques, lave-vaisselle et bain-marie qui permet de conserver au chaud les repas livrés par le traiteur. Cet espace ayant deux ouvertures opposées permet aux bébés de manger dans l'espace de vie et aux grands d'accéder à un espace qui leur est propre :
- i. **L'espace repas**. Il est équipé de deux tables demi-lune de hauteur différente permettant aux enfants d'être installés au mieux, et d'une desserte. De ce fait, les enfants (petits et grands) prennent leurs repas dans une ambiance calme et détendue. De plus, en dehors des repas, nous profitons du fait que cet espace soit à l'écart pour y organiser des activités diverses en petits groupes.
- j. **L'espace bureau** qui se compose d'une armoire, d'un bureau, de deux chaises et d'un petit meuble à tiroirs.
- k. **L'espace vestiaire** pour le personnel. Il est équipé de casiers de rangement, d'un WC et d'un lavabo.

1. **L'espace poussette** qui se situe dans le sas d'entrée. Il permet aux parent d'y déposer poussettes et sièges auto, et au personnel d'y ranger les jeux d'extérieur.

2. Aménagement spécifique du temps

Le respect des rythmes biologiques est très important, notamment chez les bébés. Ceci permet de préserver leur sécurité affective, et donc d'avoir assez de repères pour pouvoir accéder plus tard à plus d'autonomie. Les enfants plus grands s'adapteront progressivement au rythme de la structure. Ainsi, les journées seront ponctuées de moments clés qui deviendront rapidement des moments repères pour tous les enfants (petits et grands, permanents et occasionnels).

a . Le déroulement d'une journée

| | |
|---------------|--|
| 7H30-8H45 : | Accueil des enfants. Jeux libres. |
| 8H45-9H00 : | Lavage des mains, séance comptines. |
| 9H00-9H30 : | Petit goûter. |
| 9H30 : | Lavage des mains, passage aux toilettes, changes. |
| 9H45-10H45 : | Activités créatives: Peinture, collage, dessin, motricité, cuisine... en rapport avec le thème du mois. Jeux sur la terrasse. |
| 10H15 : | Changes. |
| 10H45 : | Lavage des mains, passage aux toilette, séance de chants. |
| 11H00 : | Repas. |
| 11H45 : | Lavage des mains, brossage des dents, passage aux toilettes, changes, déshabillage. |
| 12H00 : | Début de sieste. |
| 13H00-14H30 : | Lever de sieste échelonné au rythme de chaque enfant. Changes. Jeux libres. |
| 14H30-15H15 : | Activités « détente »: (pâte à modeler, puzzles, lotos, dessin...). Jeux sur la terrasse. |
| 15H15 : | Lavage des mains, passage aux toilettes, changes. Séance histoire. |
| 15H30-16H00 : | Goûter. |
| 16H00 : | Lavage des mains, passage aux toilettes, changes. |
| 16H30-18h30 : | Jeux libres. Départ échelonné des enfants. |

Les 3 repas de la journée à la crèche étant des moments clés, il nous a paru essentiel de les amener de manière différente (comptines, chants, histoire), mais en veillant à ce que chacun de ces trois moments soit toujours structuré de la même façon.

Ainsi, avant le goûter du matin, la séance de comptines commence toujours par la comptine des « pompiers » et termine par celle du « linge ».

Avant le repas de midi, les chants débutent par « Mains en l'air » et s'achève par une berceuse.

Avant le goûter de l'après-midi, nous utilisons le sac à histoire. Le livre choisi y est caché et y retourne à la fin de la lecture.

De plus, chacun des trois repas est introduit par le chant « A table ». (cf. Annexes)

Il reste à préciser qu'un tapis est installé spécifiquement pour ces trois moments repères qui sont, dans la mesure du possible, toujours menés par une des deux éducatrices de jeunes enfants.

B. LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Il nous paraît essentiel que les actions éducatives aient un dénominateur commun : la recherche du plaisir de l'enfant. C'est cet objectif qui doit en priorité nous guider dans l'organisation des activités. Notre rôle est d'être son accompagnateur, de permettre l'expérimentation, de donner les moyens, de respecter le processus de réflexion. L'important n'est pas le résultat, mais l'action. L'adulte doit se montrer disponible et réceptif, de façon à bien cerner les besoins et les capacités de l'enfant et donc à bien les respecter.

1. Les actions éducatives au quotidien

Certains moments de la vie quotidienne demandent une démarche éducative spécifique, dans la mesure où nos objectifs principaux sont de favoriser le bien-être de l'enfant, et le développement de son autonomie.

Nous pouvons ici détailler quelques moments clés de la journée :

a. les repas

Les repas sont des moments très importants. Ils correspondent bien sûr à un besoin primaire, mais ils apportent beaucoup plus à l'enfant. Ils contribuent très largement à la socialisation, à la connaissance du monde qui l'entoure, mais aussi à l'apprentissage de l'autonomie.

Les repas des plus petits se déroulent dans l'espace de vie. Il n'y a pas de tour de rôle établi. Cela se décide selon l'heure du repas précédent et selon le comportement du bébé. Si un enfant manifeste clairement sa faim alors qu'un autre enfant qui a mangé plus tôt que lui, joue sagement, il va de soi que nous privilégions l'enfant qui réclame son repas.

Si deux enfants réclament à manger en même temps alors qu'un seul adulte est disponible, nous commençons à donner le repas à l'enfant qui a mangé le plus tôt. Ceci tout en veillant à occuper le second de diverses façons (jouets, livres, l'installer à la séance de chants des grands...), et en lui précisant bien qu'après, ce sera son tour.

Pour les plus petits, les repas sont des moments de relation individuelle privilégiés. Les biberons sont bien sûr pris dans les bras, au calme. Si cela est nécessaire, nous nous isolons dans l'espace bébé avec l'enfant afin de ne pas être dérangé.

Plus tard, pour les repas à la cuillère, les bébés sont installés dans un transat ou un relax (suivant l'âge). Ainsi nous sommes en relation de face à face avec le bébé. Ce qui permet de facilement dialoguer avec lui, d'observer tout changement dans ses mimiques et donc d'adapter nos réactions (n'aime pas la nourriture, ne veut plus manger...)

Lorsque la marche est acquise et que l'enfant se déplace aisément, nous lui proposons ses repas à une petite table et une petite chaise adaptées à sa taille. C'est souvent à ce moment là qu'il manifeste le désir de manger tout seul. Nous lui donnons alors une cuillère et le laissons expérimenter. De notre côté nous l'aidons avec une deuxième cuillère.

De façon générale, il est essentiel de noter que nous respectons les réactions du bébé et que c'est lui qui décide de la fin de son repas.

Les enfants plus grands mangent dans l'espace repas situé à l'écart de l'espace de vie. Deux tables demi-lunes de tailles différentes sont disponibles (moins de 2ans1/2 et plus de 2ans1/2 environ). Les menus se composent de trois plats (entrée, plat principal, dessert). L'entrée est servi directement dans les assiettes ou les bols pour le potage. Par contre, les différents éléments du plat principal sont proposés dans des plats de service.

Ainsi les enfants se servent et décident de ce qu'ils souhaitent manger. Bien sûr, s'il refuse un plat, nous insistons pour qu'il prenne de quoi goûter, mais nous ne forçons jamais un enfant à manger ce qu'il n'aime pas. En ce qui concerne les desserts, si nous savons qu'un enfant n'aime pas les flans par exemple, nous essayons de lui proposer un autre laitage. En fait, nous tentons au maximum de respecter ses choix et ses goûts.

Durant ces repas pris en groupe, l'apprentissage de l'autonomie est important (se servir seul...), mais aussi l'apprentissage de certaines règles de la vie en société : attendre que le petit copain se soit servi avant de prendre le plat, se passer le plat, ne pas prendre de la nourriture dans l'assiette du voisin...

b. le lavage des mains et le brossage des dents

Les enfants qui mangent seuls se lavent les mains avant chaque repas. Ils se mettent assis dans l'espace propreté, et sont appelés deux par deux au lavabo (parfois un par un pour les plus petits). Ils vont ensuite s'essuyer à leur serviette de toilette facilement reconnaissable grâce à leur symbole personnel. Ils regagnent alors l'espace de vie pour participer à la séance comptines ou chants ou histoires.

De retour de l'espace repas, ils se lavent les mains mais aussi le visage. Nous leur donnons un gant de toilette mouillé à chacun. Les plus grands peuvent l'essorer eux-mêmes. Puis, ils y glissent leur main et se nettoient le visage en se regardant dans le miroir situé juste au-dessus du lavabo. Ils peuvent ainsi facilement constater l'efficacité de leur toilette et sont souvent très fiers du résultat !

Après le repas de midi, les enfants ont la possibilité de se brosser les dents. Ceci leur est proposé, jamais imposé...et toujours accepté avec enthousiasme ! ils possèdent alors une brosse à dent personnelle ramenée par les parents et un verre à dent sur lequel figure leur symbole personnel. Le miroir est une fois de plus bien exploité et contribue largement au plaisir que procure cette activité à l'enfant.

c. les changes

Chaque jour, un planning de changes est établi selon l'heure d'arrivée des enfants. Ainsi, les enfants ayant des horaires réguliers dans la structure, sont changés plus ou moins aux mêmes heures. Ce qui peut constituer pour eux un repère supplémentaire.

A partir de 16 mois environ, l'enfant peut participer activement à ce moment de relation individuelle. Il a ainsi la possibilité d'accéder à la table de change grâce à un escabeau. Il peut également prendre une serviette et un gant de toilette sur le chariot de toilette, attraper une couche dans son panier avec l'aide de l'adulte. Certains enfants manifestent même le désir d'aller mettre la couche à la poubelle.

d. l'acquisition de la propreté

Il s'agit là d'un stade très important dans le développement de l'enfant, un grand pas vers l'autonomie. En général, il est préférable que l'apprentissage de la propreté soit initié à la maison, dans le cadre familial.

De notre côté, nous sommes attentives aux souhaits de l'enfant. Nous attendons qu'il manifeste le désir d'aller sur le pot ou le WC. Nous pouvons alors lui proposer d'aller aux toilettes à chaque change, en respectant son choix. Si la couche est souvent sèche et que l'enfant va au WC régulièrement, nous lui proposons d'enlever sa couche

en lui expliquant que nous avons des habits de rechange en cas « d'accidents ». Si c'est l'enfant qui décide de ne plus mettre de couche, nous acceptons et l'encourageons. Nous nous réjouissons avec lui de cette étape importante.

Nous sommes convaincues qu'il faut faire confiance à l'enfant, qu'il ressent lorsqu'il est capable de contrôler ses besoins. De plus, en structure collective, le processus d'imitation joue souvent un rôle essentiel et son désir de devenir grand l'amènera tout naturellement vers cette acquisition.

C'est ce que nous tentons d'expliquer aux parents qui souhaitent mettre un peu prématurément leur enfant sur le pot. Il s'agit de leur faire comprendre que les différents stades de développement de l'enfant sont tous importants, et que l'enfant doit avoir une maturité neurologique et psychologique suffisante pour pouvoir aborder sereinement cette étape.

e. la sieste

C'est également un moment très important, car il correspond lui aussi à un besoin primaire. En effet, plusieurs siestes sont nécessaires à un tout jeune enfant. Celles-ci lui sont proposées à chaque fois que l'on pense que l'enfant a besoin de dormir. Or, il s'agit souvent d'un moment délicat car un enfant a besoin de se sentir bien, de se sentir en sécurité pour s'endormir, pour accepter de « se couper du monde ». C'est pour cela que les enfants accueillis en permanent et en occasionnel régulier dorment toujours dans le même lit. Cela constitue un repère essentiel. Nous insistons également sur l'importance du doudou, d'une peluche, d'un foulard ou d'une turbulette ayant l'odeur de la maison. Ils favorisent bien souvent l'endormissement.

De notre côté, nous considérons qu'un enfant qui éprouve des difficultés à s'endormir a besoin d'être entouré. Ainsi, nous n'hésitons pas à bercer, à rester un moment auprès de l'enfant ou à poser une main sécurisante sur lui. Ce contact est souvent nécessaire pour permettre au bébé de s'endormir.

La sieste des grands se déroulent dans l'espace calme sur des matelas après le déjeuner. Chaque enfant a une taie d'oreiller à motifs différents. Ce qui lui permet de reconnaître son lit facilement. Un adulte reste dans la pièce jusqu'à ce que tous les enfants soient endormis (en alternance l'éducatrice-responsable et l'éducatrice co-responsable). Certains enfants ont alors besoin d'être canalisés afin de trouver la tranquillité nécessaire à l'endormissement. Pour cela, nous nous installons à leur côté, et si il le faut, nous lui tenons la main ou lui touchons le dos ou la tête. Les enfants dorment ensuite autant qu'ils le souhaitent, le réveil se fait de façon échelonné.

Respecter ces temps de sommeil, réunir les conditions nécessaires à l'endormissement (repères, sécurité affective...) est essentiel dans la mesure où cela permet à l'enfant de passer une bonne journée, d'évoluer dans la structure d'accueil en profitant au maximum de ce que cette vie en collectivité peut lui offrir.

2 *Éveil sensoriel des tout petits*

Nous accueillons les bébés à partir de l'âge de 3 mois environ. Il est donc particulièrement important de connaître leur développement afin de présenter à chaque enfant des outils et des actions adaptés à son éveil, au moment où il en a besoin.

A 3-4 mois, le bébé est surtout fasciné par le visage humain. Sa tête maintenue droite est de plus en plus mobile. Les relations individuelles avec l'adulte sont particulièrement importantes : les regards, les sourires, les paroles... Il faut également privilégier les activités visuelles : portiques avec différents objets de couleur vive, des jouets suspendus au plafond... Progressivement, l'enfant va se développer sur le plan moteur. Il va découvrir les possibilités que lui offre sa force musculaire croissante : attraper les objets, se tourner sur le côté, se

mettre sur le ventre puis se retourner sur le dos, ramper, s'asseoir et enfin se mettre sur les genoux et avancer à 4 pattes. Pour cela, il faut permettre au bébé de faire ses expériences, et donc l'installer au maximum sur le dos à même le sol, sur un tapis par exemple. On peut également utiliser, de temps à autre, un gros ballon de motricité ou un gros rouleau. Ces éléments peuvent être le support de petits exercices très doux pour le bébé.

L'enfant prend alors progressivement conscience de son propre corps et de la réalité extérieure. Il apprend peu à peu à maîtriser de nouveaux gestes et de nouvelles compétences, et découvre qu'il peut intervenir sur le monde qui l'entoure.

Vers 5-6 mois, le bébé saisit les objets et les porte à sa bouche. C'est sa façon de les appréhender et de les connaître. Il faut alors privilégier des objets qui s'attrapent facilement, de matière et de consistance différentes. Ils peuvent également produire des sons divers. L'enfant découvrira assez rapidement qu'il peut avoir une action sur les objets, et si ces actions lui procurent du plaisir (sons agréables), il cherchera sans aucun doute à les reproduire. Grâce à la manipulation, la motricité fine et la coordination œil-main vont se développer pour en arriver à empiler des cubes, à enfiler des anneaux sur une tige, à maîtriser le relâchement volontaire des objets...

Parallèlement, apparaît l'intérêt pour les jeux à gestes répétitifs (jeu du coucou), mais aussi pour le miroir. Le bébé se découvre et cela l'aide à se dissocier d'autrui. Il parvient aussi peu à peu à différencier les mimiques de l'adulte, à différencier les visages connus et à éprouver de l'angoisse face à des situations ou des visages inconnus.

Très tôt, on peut observer des relations entre les bébés. Ils se cherchent du regard, s'attrapent, se sourient, s'observent. De plus, l'espace de vie étant commun pour les « grands » et les « petits », les relations entre enfants d'âge différent sont quasi permanentes. Ces contacts sont très stimulants pour les plus petits qui manifestent très rapidement l'envie de faire comme les grands. Ainsi, dès qu'ils peuvent se déplacer, ils s'installent avec nous pour les séances « comptines/chants/histoire ». et participent alors en imitant les gestes.

Ces différentes situations contribuent fortement au développement social du bébé.

On peut donc constater que le développement moteur ne se dissocie pas d'un développement sensoriel et intellectuel simultané.

Enfin l'acquisition de la marche est une des étapes les plus importantes. C'est elle qui va réellement permettre à l'enfant de prendre possession du monde qui l'entoure. Nous pouvons à ce moment-là, lui proposer des activités motrices spécifiques : porteurs ou pousseurs.

Lorsque la marche est acquise, les jouets à tirer ou à pousser sont bien appréciés.

Il est important de souligner que cet éveil doit s'effectuer dans un **cadre sécurisant** aussi bien sur le plan physique qu'affectif. L'espace bébé, les repères mis en place répondent à ces exigences ainsi que les actions et les comportements de l'adulte. Ainsi, nous ne devançons jamais les acquisitions de l'enfant, pour éviter qu'il se sente angoissé par une position qu'il ne maîtrise pas. Par exemple, un enfant ne sera pas mis debout avant qu'il n'expérimente cette position de lui-même. L'accompagnement verbal a également toute son importance. Il va permettre l'acquisition des bases du langage, il va donner des repères à l'enfant et surtout l'envie de communiquer !

Après la fin de cette première année, extrêmement riches en découvertes, en progrès et en acquisitions, l'enfant va pouvoir accéder à des activités plus « organisées ».

3 Actions éducatives dirigées

Ces activités ont pour but d'apporter aux enfants une certaine **approche du réel**. Elles peuvent leur être proposées à partir de l'âge de 2 ans environ. Afin de mieux organiser les activités diverses, un thème mensuel est choisi par toute l'équipe (Noël, Carnaval, les animaux de la ferme, de la savane...) et sert de trame commune. L'éducatrice coresponsable est chargée de collecter et de planifier les idées d'activités émises par les collègues (auxiliaire de puériculture, assistantes petite enfance), ce qui lui permet d'assurer des activités variées sur une semaine. Ces temps d'animation se déroulent en général tous les matins de 9h45 à 10h30 environ (si le personnel est en nombre suffisant).

Ces activités sont de plusieurs types : **peinture, dessin, gommettes, collage, cuisine**. Elles sont l'occasion de laisser une trace, de respecter certaines consignes données par l'accompagnateur, de familiariser les enfants aux couleurs et aux formes, de respecter les petits copains et leur travail. Elles permettent aussi de manipuler divers matériaux et matières, de développer la motricité fine, d'explorer différentes façons de faire, notamment en peinture : aux doigts, au rouleau, au pinceau...

En outre, certains jeux sensoriels peuvent être proposés sur le thème, par exemple le jeu de kim (reconnaître par le toucher, l'odorat, le goût, la vision, l'audition). Il est également possible de leur apporter certaines connaissances sur le thème par le biais de photographies, d'albums ...Ce qui permettra de développer et d'enrichir le vocabulaire de l'enfant de façon ludique.

De plus, une séance d'**expression corporelle** est organisée une fois par semaine dans la salle de motricité située dans les locaux de l'école maternelle. Cette séance débute toujours par des rythmes, puis nous proposons diverses activités, généralement en rapport au thème mensuel : imitation d'animaux, jeux de repère dans l'espace, parcours de motricité, jeux de ballons..., et nous terminons par un retour au calme : relaxation.

Ces séances permettent à l'enfant d'assouvir son besoin de mouvements, d'expérimenter ses potentialités motrices : grimper, sauter, ramper, courir...Elles favorisent la connaissance de son propre corps, mais également celle du corps de l'autre. Aussi progressivement, l'enfant va apprendre à maîtriser son corps et ses limites. Cette aisance corporelle va ainsi favoriser son épanouissement.

4 Activité d'expression créative

En parallèle sont planifiées les activités que l'on appelle « hors thèmes », qui sont en fait des activités d'expression créative. Contrairement aux activités dirigées, celles-ci ne comportent que très peu de consignes directives et laissent une large place à l'exploration et à l'expérimentation. Chaque semaine, une activité différente est proposée :

1^{ère} semaine du mois : **peinture libre**

Les enfants ont une grande feuille, individuelle ou collective, et plusieurs couleurs de peinture à leur disposition. Ils peuvent se servir de leurs doigts, d'autres instruments peuvent leur être proposés tels que pinceaux, rouleaux, éponges...mais jamais imposés. Ils ont ainsi la possibilité de laisser libre cours à leurs envies et peindre vraiment ce qu'ils désirent. La priorité est alors donnée à la découverte de la matière, des couleurs, des traces que l'on peut laisser. Les enfants expérimentent aussi leur motricité fine. La peinture est ainsi un véritable moyen d'expression, elle peut les aider à se décharger de certaines tensions, ou au contraire être le reflet d'un bien être.

2^{ème} semaine du mois : **transvasement**

En général, les enfants sont installés dans des coques remplies de riz. En été, nous proposons aussi des transvasements d'eau. Ils ont à leur disposition divers objets (pots, bouteilles en plastique, cuillère, moulin...). Cette activité présente beaucoup d'intérêt au niveau sensoriel. Elle procure différentes sensations selon les actions menées par les enfants. Ceux-ci pourront ainsi progressivement faire le lien entre l'action et la perception. Par exemple, appuyer fort avec sa main dans le riz procure une sensation différente de celle que l'on peut ressentir si on fait glisser du riz le long de son avant-bras.

De plus, jouer avec le riz ou l'eau est bénéfique pour l'enfant dans la mesure où cela l'apaise. Ces activités ont souvent un effet calmant, les enfants sont plus détendus.

3^{ème} semaine du mois : **expression musicale**

La musique est utilisée ici pour permettre aux enfants de s'exprimer par leur corps, leurs sens (visuel, auditif, tactile). Durant cette séance, diverses activités ludiques sont proposées :

- des rythmes : les enfants adaptent leurs attitudes physiques en fonction de ce qu'ils entendent (marcher, courir...)
- des danses : les enfants évoluent alors librement dans l'espace sur une musique, avec des foulards ou des rubans...
- des jeux autour des instruments de musique : les enfants découvrent, produisent, créent des sons par eux-mêmes.

Ainsi, les enfants vont progressivement développer leurs potentialités, et s'épanouir dans le respect de ce qu'ils sont.

4^{ème} semaine du mois : **modelage**

Il s'agit de mettre à disposition des enfants de la pâte à modeler ou de la pâte à sel ainsi que divers ustensiles (rouleau, couteau, moule...). Les enfants s'expriment alors à travers la matière transformable spontanément, gratuitement. Il ne s'agit pas de « faire pour faire » avec une production, mais de « faire pour être ». Le rôle du professionnel encadrant sera d'accompagner les enfants dans leurs découvertes et leurs plaisirs, de s'émerveiller avec eux, de les encourager sans jugement dans leurs capacités.

Ces activités permettent à l'enfant de laisser libre cours à leur ressenti. Il va découvrir les matières et les actions qu'il peut effectuer pour les transformer par exemple (peinture, modelage...). Elles lui permettent d'agir en fonction de ce qu'ils ont besoin d'exprimer au moment où se déroule l'activité (peinture, expression musicale...).

En général, ces activités peuvent être proposées à l'enfant à partir du moment où il manifeste de l'intérêt. Ainsi, certains enfants demandent à participer aux transvasements dès 16 mois.

Ces moments d'expression créative sont très importants car ils participent à la construction de la personnalité propre à chaque enfant et favorisent son épanouissement.

5 **Jeux libres, jeux symboliques**

Comme nous l'avons déjà évoqué, **le plaisir est le moteur de l'activité de l'enfant.** Et il apprend parce qu'il joue.

En fait, le jeu nourrit sans arrêt le développement de l'enfant, de la même façon que ce développement nourrit sans arrêt son jeu. On peut y voir deux aspects :

- le jeu est un outil de développement pour l'enfant
- le jeu est un mode d'expression et donc un moyen pour l'adulte de comprendre l'enfant.

Il est donc primordial de laisser une grande place aux jeux libres. Ce temps est en général investi par des jeux symboliques (jeux d'imitation), et se déroule dans l'espace de vie. Ces jeux sont disponibles tout au long de la journée. En effet, dès que l'enfant en ressent le besoin, il peut accéder sans problème aux jeux rangés dans les tiroirs ou au coin dînette. L'enfant reproduit alors la réalité. C'est pour lui une source de plaisir et de satisfaction. Ce jeu est un **moyen d'exploration de la réalité**. En effet, l'imitation est le processus essentiel par lequel l'enfant s'approprie et comprend le monde extérieur.

Ces jeux symboliques favorisent les relations entre enfants, et participent sans aucun doute à la socialisation. Ils s'attribuent un rôle, et les enfants ont alors la possibilité de se mettre en scène. Les relations adultes/enfants et adultes/adultes sont alors reproduites à plus petite échelle, avec toutes les notions qu'elles comportent : rôle de la maman, du papa, mise en scène de la vie quotidienne.

Ces moments de jeux libres peuvent également être l'occasion de se décharger de certaines tensions. En effet, l'enfant, peut en imitant l'adulte, reproduire la frustration qu'il a lui-même vécu, ou au contraire mettre en scène des situations qui lui ont procuré du plaisir.

Notre rôle consiste alors simplement à observer, à accompagner l'enfant et à intervenir s'il le désire.

6 Activités détente

Ce sont des activités proposées aux enfants à partir de 2 ans environ, à des moments où l'on sent le groupe agité. Elles ont lieu généralement à l'espace repas ou à l'espace calme avec un groupe de 4 ou 5 enfants.

Deux types d'activités peuvent alors être proposés :

- **les activités de motricité fine** : les enfilages de perles, le colorado ou les puzzles sont plus appropriés lorsque les enfants ont besoin d'activités individuelles. Ces différents jeux favorisent le développement de l'habileté, de l'agilité et de la coordination œil-main.
- **les premiers jeux de société** : dans le cadre d'activités en petit groupe, nous pouvons proposer des lotos, des dominos ou des memorys. Sur le plan intellectuel, ces jeux développent les associations d'images, d'idées. Ils favorisent également le processus de mémorisation, et aide au développement du langage. Sur le plan social, ils apprennent à l'enfant à attendre son tour, à écouter, à respecter son voisin, à accepter de perdre et à participer jusqu'à la fin de la partie.

7 Activités de langage

Nous considérons au sein de l'équipe que la communication verbale est primordiale. Les gestes sont parlés et expliqués dans la vie quotidienne. L'enfant va non seulement améliorer rapidement ses facultés de compréhension, mais aussi enrichir son vocabulaire. Certaines activités quotidiennes en groupe comme les séances de chants, de comptines, de littérature enfantine, ou même des activités plus ponctuelles comme l'exploitation d'une exposition photos sur les émotions, s'inscrivent dans le développement du langage.

a. la séance de comptines, de jeux de doigts

Tous les enfants participent, petits et grands, et cela de manière plus ou moins active.

Les comptines sont des formules enfantines parlées. Elles font partie d'un vaste répertoire oral. Elles procurent toujours une forme de plaisir verbal. Elles ont un intérêt sur les plans :

- **Intellectuel** : puisque leurs textes brefs sont faciles à retenir, elles s'associent à des jeux, des mouvements qui sont un soutien à la mémoire, elles rythment les premiers gestes.
- **Affectif** : elles aident l'enfant à prendre conscience que son corps est bien à lui, elles s'adressent à son vécu, elles rassurent de part leurs rituels.
- **Social** : elles amènent l'enfant à rire, elles vont le conduire vers une forme d'humour, d'ironie, de gaieté. Elles vont permettre aux enfants d'être mis en relation très tôt et leur côté répétitif procure le plaisir de participer, de dire, de réagir en même temps que les autres.

La séance est toujours cadrée de la même manière puisqu'elle commence avec la comptine des « pompiers » et se termine avec celle du « linge ». Entre les deux, l'éducatrice propose un large éventail de diverses comptines et jeux de doigts grâce à un support de cartes imagées, dans lequel les enfants vont choisir à tour de rôle la carte qu'ils désirent. Ils peuvent la reconnaître grâce à l'illustration, d'ailleurs ils marquent souvent une préférence.

b. la séance de chants

C'est aussi une séance où tous les enfants sont présents.

Le premier moyen d'expression de l'enfant est sa voix. Le bébé manifeste son plaisir ou sa douleur par des cris. Le chant est un autre mode d'expression par la voix, il produit une recherche du plaisir vocal, mélodique, rythmique. Le chant est un moyen d'expression naturel, il touche à la sensibilité. Chanter procure un certain bien-être.

La séance est structurée ainsi : elle est ouverte par une chanson « Mains en l'air » et se poursuit par divers types de chants : chansons à gestes où on fait appel à l'interprétation, au mime de l'enfant, la chanson « histoire » qui raconte l'aventure d'un ou plusieurs personnages, la chanson à répétition... Les enfants sont sollicités dans le choix des chansons. La séance se termine toujours par une berceuse qui ramène le groupe à une ambiance calme et détendue.

Sur les plans social, affectif et intellectuel, les chants ont les mêmes intérêts que les comptines.

c. la séance histoire

Le fait de proposer une séance de lecture quotidienne au groupe d'enfants génère un partage d'émotions, de plaisir à la rencontre des autres et d'eux-mêmes.

L'éducatrice raconte une histoire de son choix au groupe. Les enfants écoutent la personne qui parle, qui raconte et qui les transportent vers toutes sortes d'aventures imaginaires. Comme illustration, il serait bon de citer Marie MANUELIAN (« autour de la naissance » publication enfance et musique) :

« Tant de fois, le jeune enfant a été ours, souris, cochon (petit homme), tant de fois perdu dans la forêt, inquiet, seul, effrayé, dévoré, rassuré, heureux, vainqueur ; ce n'est pas vraiment lui...et c'est tout de même lui. Il saisit ce qui lui importe et il rêve le reste.[...]. Il se cherche dans

le labyrinthe des mots, des signes, des formes et des couleurs, il se reconnaît, il se découvre. [...]. Bien sûr qu'il lit déjà ! Pour apprendre, pour comprendre, mais surtout pour se retrouver. Un enfant peut grandir sans les livres et sans les histoires ; avec eux, il sera plus riche, plus fort, plus épanoui. »

Pour chacune de ces trois activités, les enfants sont installés sur un tapis spécifique à cet usage. Si, en cours de séance, un enfant se lève et s'éloigne, nous tentons d'insister pour qu'il continue de participer. Si son refus est catégorique, nous respectons son choix et le laissons s'occuper de son côté.

Projet : « La cabane à histoires »

Pour permettre une meilleure découverte de ce monde fabuleux et foisonnant des livres et des mots, l'éducatrice co-responsable souhaiterait mettre en place, avec l'équipe éducative, un **moment plus privilégié de rencontre avec les livres** de manière quotidienne, peut-être après la sieste.

L'objectif serait de créer une ambiance plus conviviale et chaleureuse autour des albums grâce à une structure en tissu (cabane) spécifique à cet usage. Par cette action, elle souhaiterait utiliser les livres comme outil de médiation privilégié entre les enfants et les adultes. Les albums proposent souvent des solutions implicites à la confusion qui habite les jeunes enfants. En effet, ils comprennent mal ce qui se passe en eux, il leur faut du temps pour apprendre à reconnaître, équilibrer et maîtriser ce qu'ils éprouvent. Ils sont souvent tiraillés entre « je veux/je ne veux pas », « je t'aime/je ne t'aime plus », l'amour, la haine... Ce sont des sentiments ambivalents qui peuvent parfois aller jusqu'à les effrayer, les déstabiliser et qui sont souvent traités dans la littérature enfantine. Aussi, les enfants, par le biais de la fabulation, du monde imaginaire vont pouvoir exorciser leurs émotions (peur, colère, haine, frustration...) qui sont le lot ordinaire de leur existence. Les histoires se résolvent toujours à la satisfaction du héros qui trouve ainsi une solution. De plus, les livres soulagent, rassurent car les enfants s'aperçoivent que ce qu'ils ressentent, est aussi ressenti par d'autres (héros). Par cela, ils ne se sentent plus seuls et coupables de ressentir de telles émotions d'autant que le livre n'accuse pas, le propos étant celui d'un autre. Ainsi, les enfants pourront s'exprimer, se manifester sans crainte.

Il est important de préciser que durant ce moment, les enfants auront toujours la possibilité de choisir l'album qu'ils désirent et ainsi, écouter et réécouter une histoire inlassablement. Cela leur procure d'une part beaucoup de plaisir, et d'autre part, la relecture est très sécurisante.

De plus, il serait bon de décomposer chaque séance en deux temps : le temps à la lecture des albums désignés, puis le temps à la manipulation, l'exploration, l'appropriation des livres mis à leur disposition. L'adulte sera toujours présent et partage avec eux leurs sensations, leurs joies...car comme le disait Françoise DOLTO : « les livres sont tout de même des médiations de langage. Mais à condition que l'enfant puisse en parler avec d'autres personnes. Un langage est fait pour rebondir ».

D'autres supports peuvent encore être utilisés lors d'activités de langage. Ainsi, il est possible d'exploiter des imagiers, des images à parler... Nous allons également utiliser des photos d'enfants prises dans le cadre d'une exposition dont le thème était « les émotions ». Elles vont nous permettre de verbaliser ce que les enfants peuvent ressentir lors d'émotions aussi fortes que la colère ou la tristesse.

8 Les activités d'extérieur

La structure dispose d'une petite terrasse accessible par l'espace de vie. Nous sortons les enfants dès que cela est possible en fonction du temps, du personnel et du nombre d'enfants. Plusieurs activités peuvent leur être proposées : vélos, camions, ballons, cerceaux... Ce sont en général des moments pendant lesquels les enfants jouent librement, mais des jeux improvisés peuvent être effectués s'ils le désirent (jeux de ballons, rondes...) En été, nous installons les piscines sur la terrasse et s'il ne fait pas trop chaud, nous prenons les goûters au grand air.

Nous avons également la possibilité de sortir les plus petits dans les transats ou les relax, ou encore installés sur des tapis.

Lorsque l'équipe éducative est en nombre suffisant, nous sortons également dans le village. Nous avons ainsi la possibilité de nous promener dans les vignes et y découvrir ainsi le raisin (notamment en période de vendanges). Ces promenades sont l'occasion de découvrir le village, d'être confrontés à certaines règles et de les respecter (donner la main, marcher sur le trottoir...). Annuellement, nous organisons également une sortie pique-nique commune aux trois multiaccueils de l'association. Cette sortie permet d'exploiter certains thèmes comme la ferme par exemple. Ces découvertes sont très enrichissantes pour les enfants car elles leur permettent d'avoir une ouverture sur le monde qui les entoure, et de partager cette joie avec les petits copains.

En outre, nous avons la possibilité de participer ponctuellement à diverses manifestations : intervention d'un clown à la médiathèque de Kaysersberg, activités organisées par le Relais Assistantes Maternelles...

Tous ces contacts avec le monde extérieur sont l'occasion de découvertes, et peuvent enrichir nos diverses activités éducatives.

C. LES ACCUEILS SPECIFIQUES

1. L'enfant handicapé

Il est important d'envisager et de réfléchir l'accueil de l'enfant handicapé. En effet, des heures de présence régulières au multiaccueil ne peuvent que lui être bénéfiques pour son développement global. Il ne s'agit pas de se fixer des objectifs ambitieux, mais simplement de **lui permettre d'avoir une vie sociale**, d'être en contact avec d'autres enfants, de s'épanouir au maximum dans ses relations avec autrui.

Dès l'inscription d'un enfant présentant un handicap (moteur ou mental), il est important de cerner les besoins et les attentes des parents, de connaître les habitudes de vie, les difficultés quotidiennes de cet enfant. Nous pouvons éventuellement nous accorder un temps d'observation de l'enfant dans la structure et faire ensuite un bilan avec l'équipe et, le cas échéant, avec des organismes partenaires comme le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP), pour s'assurer que son accueil est compatible avec le fonctionnement et les locaux de la structure.

Si l'accueil est possible, nous pouvons alors établir un contrat comportant les différentes modalités : - les plages horaires. Il est important pour l'enfant que les heures de présence soient constantes et régulières.

- la personne référente. Il nous paraît en effet indispensable qu'une personne référente soit nommée par rapport aux parents, mais aussi par rapport aux partenaires

extérieurs. L'accueil d'un enfant handicapé demande des observations plus fines, des réponses à des besoins spécifiques, des réunions de concertation, des évaluations, et il est important qu'il n'y ait alors qu'un seul interlocuteur.

- on peut éventuellement y fixer des objectifs, mais il faut veiller à être raisonnable pour permettre à l'enfant de faire des progrès en toute sérénité.

Nous allons également réfléchir avec les parents à la manière dont il est souhaitable que l'enfant soit présenté aux autres enfants, mais aussi aux autres parents (que peut-on dire du handicap ?, quels mots employer ?, doit-on devancer leurs questions ou au contraire les attendre ?).

Par la suite, des réunions régulières seront organisées (en équipe et/ou avec les partenaires extérieurs) afin de faire le point, de noter les progrès et de réajuster le projet si nécessaire.

Une disponibilité particulière par rapport aux parents s'imposent. Les liens de confiance sont d'autant plus importants pour ce type d'accueil, d'où la nomination d'une personne référente. Il s'agira de positiver au maximum l'évolution, les progrès de leur enfant et de mettre en avant le plaisir qu'il peut ressentir à être entouré d'autres enfants.

2. L'enfant en difficulté admis sur demande de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Il s'agit là surtout d'un **soutien à la parentalité**. En effet, les familles en grande difficulté peuvent induire chez les enfants des carences éducatives (retards de croissance, retards du développement psychomoteur, souffrances affectives).

Ce type d'accueil permet bien souvent aux enfants de retrouver un confort physique et une hygiène correcte ainsi qu'un rythme régulier. De plus, les temps de présence dans une structure d'accueil favorisent le développement moteur, affectif et social. Ces enfants peuvent ainsi évoluer dans un univers différent, manipuler du matériel pédagogique qui leur est adapté, participer à des activités d'éveil et donc avoir une ouverture sur le monde extérieur.

D'autre part, l'enfant reste au sein de sa famille, il n'y a donc ni rupture, ni cassure ; et aucune caractéristique ne permet de distinguer les petits ainsi accueillis de ceux qui fréquentent « simplement » un mode de garde. Cette « normalité » peut faciliter l'adhésion des parents au projet. Cette prise en charge matérielle des enfants permet, en outre, aux parents de souffler, de se rétablir et d'effectuer des démarches d'insertion.

Ce type d'accueil vise en fait à prendre en charge les problèmes le plus précocement possible. Cette mesure de protection de l'enfant permet d'éviter les placements et le retrait du milieu familial. Ainsi, les parents conservent leur place et leur responsabilité. Ils sont partie prenante du projet. Il est en effet nécessaire que les parents soient confirmés et/ou réhabilités dans leur rôle de parents.

Ces accueils peuvent être demandés par la puéricultrice de secteur qui a repéré un enfant et sa famille en difficulté lors d'une consultation de nourrissons, ou encore dans le cadre d'une mesure judiciaire. Un partenariat étroit est alors mis en place entre la structure d'accueil, les travailleurs médico-sociaux et la famille.

Il est ensuite indispensable d'établir un contrat d'accueil qui définit les différentes modalités telles que :

- les plages horaires qui seront de préférence régulières et constantes.

- la nomination d'une personne référente. Ceci est indispensable par rapport aux parents, mais aussi par rapport aux partenaires extérieures.

- un suivi de la prise en charge par des évaluations régulières entre les différents partenaires. Il y aura toujours la possibilité de reconduction du contrat ou de renégociation à l'initiative de la famille ou des professionnels.

Pour l'équipe éducative, il est évident que la relation de confiance avec les parents est primordiale et que la disponibilité du personnel, et notamment de la personne référente, est nécessaire.

Au niveau du financement, il me semble important, dans la mesure du possible, que les parents participent un minimum aux frais de garde (responsabiliser et impliquer les parents), une partie étant le plus souvent prise en charge par le Conseil Général.

Ces deux types d'accueil vont évidemment nous amener à être confrontées à des situations spécifiques, parfois surprenantes et difficiles (réaction des enfants du groupe, de l'enfant handicapé, du personnel...). Il est alors très important de nous aménager des temps de parole, soit entre nous, soit avec un psychologue (Analyse des pratiques professionnelles). Ces séances nous permettront de nous décharger émotionnellement, d'exposer notre ressenti, de comprendre certaines situations sans culpabiliser, et d'y apporter des réponses adéquates.

L'accueil d'un enfant handicapé ou d'un enfant en difficulté est bénéfique pour l'enfant lui-même, mais aussi pour l'équipe et pour le groupe d'enfants. Il apporte indéniablement une certaine richesse et une ouverture d'esprit. Il est cependant important de souligner qu'un accompagnement dans les moments de doute et de questionnements est nécessaire.

III ACCORDER DE L'IMPORTANCE AU TRAVAIL D'ÉQUIPE

Notre équipe éducative est pluridisciplinaire, ce qui veut dire qu'elle est composée de personnes ayant des formations différentes, mais complémentaires. Nous allons ici présenter les fonctions et missions principales de chacune.

A. PRÉSENTATION DE NOTRE ÉQUIPE ÉDUCATIVE

1. **Une éducatrice de jeunes enfants responsable** (à plein temps)

Sa mission principale est de mettre en place une relation de confiance entre la famille et l'équipe du multi-accueil afin de proposer des conditions relationnelles et pédagogiques propres à favoriser l'épanouissement et l'éveil du jeune enfant sur le plan psychomoteur, affectif et social.

Elle prend également en charge la gestion administrative (constitution des dossiers, statistiques, ventes des cartes...).

Elle met en place et entretient des relations avec des partenaires extérieurs tels que le conseil d'administration, les élus...

2. **Une éducatrice de jeunes enfants co-responsable** (à plein temps)

Elle a pour mission d'accompagner l'enfant tout au long de la journée (accueil, prise en charge, soins, alimentation, réalisation d'activités dans le cadre du projet d'équipe et du souci du respect de l'enfant). Elle a un rôle de coordination au sein de l'équipe (suivi, écoute, décision). Elle recueille et planifie les activités en proposant différents thèmes tout au long de l'année, et entretient elle-aussi des relations avec des partenaires extérieurs tels que le bibliobus, les coresponsables des autres structures...

3. **Les assistantes petite enfance** (2 personnes à plein temps)

Leur fonction principale est d'accompagner les enfants tout au long de la journée (accueil, soins, alimentation, activités). Elles prennent en charge la gestion et l'entretien du matériel et des espaces de vie. Elles organisent et mènent des activités dans le cadre du projet d'équipe avec le souci du respect de l'enfant.

4. **L'auxiliaire de puériculture** (à 80%)

Elle accompagne l'enfant tout au long de la journée (accueil, soins, alimentation, activités d'éveil, observations) . Sa formation lui permet d'être référente par rapport aux soins pour le reste de l'équipe.

Elle organise également des activités avec des petits groupes d'enfants, toujours dans le cadre du projet d'équipe.

5. **Les agents ressources**

Son rôle est identique au poste d'assistante petite enfance. Cette personne intervient dans deux structures différentes de l'association :

2 jours au multiaccueil « Le petit poucet » à Sigolsheim

3 jours au multiaccueil « Le petit prince » à Hachimette

Un deuxième agent ressources intervient dans les trois structures d'accueil de l'association en fonction des besoins (congé maladie, congé annuel...)

Il est à noter que l'ensemble de l'équipe est en relation constante avec les parents des enfants qui fréquentent le multiaccueil. Chaque personne est amenée à accueillir des enfants ou à

s'occuper d'un départ. Les parents connaissent tout le personnel, cela facilite les contacts et les transmissions.

6. L'agent d'entretien

Son rôle est d'entretenir les locaux ainsi que les jouets du multiaccueil en tenant compte des protocoles mis en place.

B LES DIFFÉRENTS MODE DE TRANSMISSIONS AU SEIN DE L'ÉQUIPE

La cohérence entre les différents membres du personnel est primordiale pour le bon fonctionnement de la structure. Pour favoriser cette cohérence, nous disposons de plusieurs outils de transmission qui nous permettent de connaître la moindre information concernant chaque enfant tout au long de la journée. Cela permet une relation harmonieuse dans l'équipe et instaure une relation de confiance entre les parents et l'ensemble du personnel.

1. La feuille de transmission journalière

Elle se trouve sur une petite tablette à l'entrée de l'espace de vie et est facilement accessible, même si les parents ne souhaitent pas franchir la barrière. Toutes les informations concernant le quotidien des enfants sont notées sur cette feuille (repas, sommeil, changes) et une partie observation pour toute information importante venant des parents ou de l'équipe.

Selon le poste de chacune et les horaires effectués, l'ensemble de l'équipe n'est pas toujours présente à l'arrivée ou au départ de l'enfant. Grâce à cette feuille de transmission journalière, chacune d'entre nous peut donner des informations précises et globales sur la vie de l'enfant dans la structure ainsi que ses petits soucis journaliers.

2. Le cahier de liaison interne

Lorsque l'information est confidentielle par rapport à l'enfant, nous avons mis en place un système de croix en face de la case observation de la feuille de transmission journalière. Cette croix renvoie à un cahier de liaison interne dans lequel nous notons toutes ces informations confidentielles, avec la date et le récit de ce qui s'est passé (chutes, morsures, gestes agressifs...). Ainsi, personne ne peut oublier d'effectuer la transmission tout en préservant la confidentialité.

3. Le cahier de vie

Il permet d'assurer le lien entre la famille et la structure d'accueil. Sur ce cahier, on retrouve le symbole personnel de l'enfant.

Le cahier de vie est attribué aux enfants présents en accueil permanent. Pour les bébés essentiellement, nous notons tous les jours leur rythme de vie alimentaire et le sommeil ainsi qu'un petit résumé journalier. Pour les enfants plus grands, nous avons établi un planning pour pouvoir rédiger à chaque enfant un petit résumé de la semaine. Ainsi, certains cahiers sont rédigés le lundi, d'autres le mardi...

Ce cahier comporte des informations concernant l'enfant dans sa vie de tous les jours dans la structure : nous notons les activités, les progrès, les acquisitions de l'enfant.

4. Un livret d'habitude de vie

Il est proposé pour chaque enfant accueilli en permanent et en accueil occasionnel régulier. Celui-ci est agrafé dans le cahier de vie et est rempli par les parents au moment de l'admission. Nous y demandons des informations précises sur les habitudes de vie de l'enfant (alimentation, sommeil, éveil...). Ceci nous permet d'ajuster nos actions par rapport à ce que font les parents.

Nous avons deux livrets d'habitudes de vie différents : le premier a été élaboré spécifiquement pour l'accueil des tout-petits, alors que le second concerne plus particulièrement les enfants plus grands (à partir de 18 mois environ).

Par contre, pour les enfants qui fréquentent la structure de façon plus irrégulière, il est difficile de mettre ce livret en place, dans la mesure où le suivi n'est pas régulier. C'est alors aux parents de nous informer des changements éventuels entre deux venues au Petit Poucet.

5. Observations des enfants admis en accueil permanent

Ces observations sont effectuées tous les deux mois environ par l'éducatrice coresponsable. Elles ont pour seul but de permettre la continuité dans nos actions. Cela permet de mieux connaître les enfants, de mieux suivre leur développement personnel, d'évaluer leur rythme de progression... Ces observations constituent un outil interne de travail et servent de supports dans notre rôle de dépistage et de préventions. Elles se trouvent dans le dossier de chaque enfant et peuvent être consultées par tous les membres du personnel.

6. Le planning d'activités

Un planning est mis en place afin de mieux organiser les activités. Un thème mensuel est choisi par l'ensemble de l'équipe. Une feuille de proposition est alors établie, c'est-à-dire que chacune d'entre nous note ses activités prévues selon le thème. La coresponsable effectue ensuite un planning de façon à varier les types d'activités chaque semaine (peinture, collage...)

C. LES ÉCHANGES AU QUOTIDIEN AU SEIN DE NOTRE ÉQUIPE

Dans le fonctionnement journalier de notre structure, les échanges entre les membres de notre personnel sont constants. Ils peuvent être de différents types et s'effectuent à des moments informels dans la journée, lorsque nous nous sentons disponibles (en général à l'ouverture et à la fermeture du multiaccueil ou entre 12h et 14h environ lorsque la majorité des grands fait la sieste).

Notre équipe étant pluridisciplinaire, chaque personne partage ses compétences qu'elle a acquises au moment de sa formation et tout au long de son expérience professionnelle. Ceci nous permet à toutes d'enrichir nos connaissances personnelles, et d'être plus autonome dans notre travail. Ainsi, une assistante petite enfance recueillera auprès de l'éducatrice de jeunes enfants des informations pour adapter une activités aux plus petits. Elle sera ensuite de plus en plus à l'aise pour organiser ce type d'animation. La polyvalence nécessaire aux petites équipes devient alors évidente et plus facile.

Nous pouvons également partager diverses aptitudes et dons propres à chacune (bricolage, couture, musique...), et participer ainsi activement à l'élaboration de petits projets.

D'autre part, chacune s'investit personnellement en se rendant à des conférences, à des soirées à thèmes ou en regardant des émissions de télévision traitant de la petite enfance. Les informations recueillies et les impressions ressenties sont alors partagées entre les différents membres de l'équipe. Ces échanges sont très enrichissants car ils nous permettent de confronter nos opinions, de découvrir des pratiques différentes et de nous remettre en question pour une bonne évolution de notre travail au sein de la structure.

De façon plus générale, notre équipe étant composée de professionnelles aux personnalités bien différentes, il est évident que cela se ressent au niveau du multiaccueil. En effet, cela apporte une richesse, un dynamisme, mais aussi une certaine souplesse dans nos actions. Tout cela fait que notre équipe ne s'installe pas dans une routine, mais est en constante évolution.

D LES RENCONTRES PONCTUELLES

Si les échanges quotidiens sont importants, il est nécessaire d'organiser des réunions d'équipe afin de préserver et de favoriser cette cohérence et cette constance dans notre travail. Ces réunions sont planifiées à l'avance selon les besoins et peuvent aborder différentes questions.

1. les réunions du personnel

Elles sont l'occasion de discuter certains points précis concernant le fonctionnement du multiaccueil, l'organisation de notre travail. Chacune expose et argumente son point de vue, parle des difficultés rencontrées, de ce qui pourrait être amélioré pour faciliter la vie quotidienne et favoriser le bien être des enfants au sein de notre structure.

Citons en exemple la réunion sur le thème des activités dirigées qui a permis de redéfinir le but recherché en fonction des besoins des enfants.

2. les réunions de préparation de projets ponctuels

Ces réunions permettent de réaliser des petits projets ponctuels tels que spectacle de marionnettes, fête d'été, expositions, sorties...

Les thèmes sont en général décidés pendant les échanges quotidiens entre les membres de l'équipe. Des réunions sont ensuite organisées pour définir la finalité du projet et les moyens à mettre en œuvre (préparation matérielle, mises au point, répétitions...)

E LA FORMATION

La formation continue est primordiale dans notre travail. Les connaissances sur l'enfant sont en constante évolution, les formations nous permettent donc d'être toujours au plus près de l'enfant d'aujourd'hui concernant son alimentation, son développement psychomoteur, ses comportements spécifiques..., ou encore pour enrichir et développer les activités d'éveil que nous leur proposons.

Certaines journées ou sessions à thèmes sont également très enrichissantes du point de vue de l'adulte. Elles nous permettent de mieux nous situer dans notre équipe, d'améliorer notre savoir-être avec les collègues, les parents, les élus, d'acquérir des connaissances en matière d'animation de réunions, de management d'une équipe, de gestion du stress...

Les formations peuvent être assurées de deux manières différentes :

1. les formations individuelles à l'extérieur de la structure

Les différents membres du personnel ont la possibilité de choisir des journées de formation à thèmes chaque année. Ces choix sont bien entendu liés à des besoins et à des désirs personnels, en rapport avec un don ou une spécificité manuelle par exemple. Les propositions de formation touchent des sujets très variés car nous recevons régulièrement de la documentation de plusieurs organismes différents.

Si cela s'avère important pour le quotidien de notre structure d'accueil, il est tout à fait possible d'organiser une réunion avec le reste du personnel afin que la personne qui a participé à la formation puisse échanger ses impressions, ses acquis, ses questionnements. Selon les cas, il se peut que certaines choses soient repensées et modifiées dans notre méthode de travail.

2. les formations en équipe

Ces formations se déroulent sur place (dans la structure ou dans un local à proximité), et sont assurées par un intervenant extérieur. Il ne s'agit donc plus d'un choix personnel, mais d'une décision prise en équipe. C'est par exemple le cas pour l'élaboration du projet d'établissement. Chacune s'investit alors pour mettre en place un écrit qui sera la base de notre travail à toutes.

Il en est de même pour un projet d'éveil musical (à l'initiative du Relais Assistantes Maternelles) qui sera réalisé au sein de notre structure d'accueil avec la participation de certaines assistantes maternelles et des enfants dont elles ont la garde.

D'autre part, nous souhaitons mettre en place de façon très régulière et constante des rencontres d'analyse de la pratique avec l'intervention d'un psychologue. Nous discutons alors d'un thème ou d'une situation précise qui nous pose question. Nous réfléchissons aux comportements des enfants et à ceux que nous devons avoir en tant que professionnelles, en approfondissant nos connaissances théoriques avec l'intervenant. Ces rencontres sont importantes dans la mesure où elles permettent d'évacuer un doute, un stress, une culpabilité, mais aussi de trouver des pistes pour résoudre certaines difficultés, de confronter nos opinions, d'améliorer notre savoir-être et notre savoir-faire sans jamais subir aucun jugement. Ces discussions sont très saines au sein d'une équipe car elles préservent la compréhension, la confiance et la cohérence. De plus, ces réunions se déroulent parfois avec une autre équipe d'un multiaccueil faisant partie de l'association. Ceci nous permet de partager des situations, des pratiques parfois différentes, et donc de nous enrichir mutuellement.

F. L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES.

Notre équipe se veut disponible pour accueillir des stagiaires dans notre multiaccueil. En effet, il nous semble important d'accompagner les futures professionnelles dans leur apprentissage de la pratique et de la réalité du terrain.

Cela nous permet également de garder contact avec les divers Centres de Formation, et donc de nous tenir au courant de l'évolution de nos pratiques professionnelles. De plus, dans la mesure où nous veillons à être ouvertes et réceptives, l'accueil des stagiaires peut être bénéfique pour la vie de la structure. Ils ont un regard extérieur sur notre fonctionnement et peuvent ainsi parfois provoquer une remise en question, apporter des éléments nouveaux qui permettront éventuellement d'amorcer des changements. Ils peuvent aussi en faire le sujet d'un projet de stage.

A l'arrivée d'un stagiaire, nous lui attribuons immédiatement un référent de stage, qui sera de préférence de formation similaire. Cette personne sera son interlocuteur principal pour les aménagements de la vie quotidienne et pour l'intégration dans l'équipe. Nous lui présenterons notre projet d'établissement afin de faciliter son implication et qu'il puisse mettre en place un projet de stage en rapport avec nos orientations pédagogiques. Selon la nature de ce projet, il peut créer une dynamique dans l'équipe et favoriser les interactions entre les membres du personnel et/ou les parents (spectacle de marionnettes par exemple).

Les responsabilités qui lui seront confiées seront ajustées en fonction de sa formation et de ses capacités. En effet, les stagiaires issus de classes de collège ont surtout une mission d'observation, de prise de contact avec le monde du travail. Leurs responsabilités seront vraiment très limitées, ils seront toujours encadrés.

Parallèlement, un stagiaire en formation d'auxiliaire de puériculture ou d'éducateurs de jeunes enfants aura un champ d'action beaucoup plus élargi. En effet, certaines tâches et activités pourront sans problème lui être confiées.

Des entretiens réguliers seront programmés avec la référente (et éventuellement avec la responsable) afin de fixer les objectifs de stage, de constater l'évolution, d'orienter les différentes activités...

IV.FORMER UN RÉSEAU SOCIAL AUTOUR DE NOTRE MULTIACCUEIL

Notre structure d'accueil est implantée au cœur d'un petit village à proximité de l'école maternelle, de l'école primaire, du centre périscolaire et de la mairie. Elle fait donc partie des habitudes de vie des habitants de cette commune, et s'y est progressivement intégrée en tissant des liens avec les différentes institutions.

A. LES INSTITUTIONS ADMINISTRATIVES

1. La mairie

Les relations avec la mairie sont surtout de nature institutionnelles dans la mesure où nous dépendons plus directement de la Communauté des Communes de la Vallée de Kaysersberg. En effet, cela permet d'ouvrir plus facilement les structures d'accueil aux autres habitants de la Communauté des Communes plutôt que de privilégier les habitants de la commune d'implantation (pas de majoration de tarif par exemple). Cela participe au décloisonnement des communes.

Il est cependant important de souligner le rôle de Madame Valérie HERSCHER, adjointe au maire chargée de la Petite Enfance et vice-présidente de l'association « Enfants de la Vallée ». Elle est donc notre principale interlocutrice.

2. La Communauté des Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK)

La CCVK a un rôle central. Elle verse en effet la subvention d'équilibre nécessaire au fonctionnement de notre structure. Elle a un rôle de tutelle et de contrôle des comptes. Elle participe aussi à la mise en place de projets par l'intermédiaire de Madame Valérie BRONNER qui est agent de développement et conseille techniquement l'association.

Bien entendu, la CCVK a aussi un rôle politique car elle décide des orientations importantes au sein de l'association (nombre de places d'accueil, implantation des structures, création et ouverture d'une nouvelle structure...)

Deux fois par an, nous invitons les différents élus à venir partager nos fêtes de Noël et d'été. Cela leur permet d'avoir un contact direct avec l'équipe éducative, mais aussi avec les usagers (parents et enfants), et d'avoir un aperçu de notre travail.

3. L'association « Enfants de la Vallée »

L'association « Enfants de la Vallée » est gérée par la Présidente, Mme Françoise GRASS. Notre interlocuteur principal est cependant Mme Séverine RIO qui est « coordinatrice petite enfance ». Elle a, en effet, un rôle de médiateur entre l'association et la structure d'accueil, elle fait le lien entre les élus et le personnel, les parents usagers. Sa mission principale est de coordonner les différentes structures de l'association de façon à garantir une qualité d'accueil constante dans chaque site, mais elle assure aussi un rôle administratif (facturation,

dossiers...), elle participe à la gestion du personnel (entretien d'embauche, affectation de l'agent ressources...), et aide les équipes éducatives à trouver des financements pour la réalisation de petits projets.

D'autre part, l'association organise plusieurs rencontres au cours de l'année :

- une Assemblée Générale pendant laquelle sont élus les représentants des parents de chacune des structures. Tous les administrateurs et les usagers y sont conviés.

- des Conseils d'administration où sont conviés les administrateurs et uniquement les représentants des parents.

- des réunions du Bureau destinées à régler les affaires courantes.

Nos relations avec les autres structures d'accueil gérées par l'association : « Boucle d'Or » à Kaysersberg, « Le Petit Prince » à Hachimette, le Relais Assistantes Maternelles sont ponctuelles et s'effectuent sous forme de réunions entre responsables, entre co-responsables où l'on discute par exemple de la mise en place de petits projets communs (pique-nique, manifestations spécifiques...).

B. L'ÉCOLE MATERNELLE

1. Utilisation de la salle de motricité

A notre demande, une convention a été établie entre la mairie, l'école maternelle et le multiaccueil afin que les enfants du « Petit Poucet » puissent bénéficier de leur salle de psychomotricité. Nous pouvons alors disposer de cette salle une fois par semaine (en général le mardi) entre 10h15 et 11h00. Cela nous permet d'organiser des activités d'expression corporelle dans de meilleures conditions pour les enfants et pour l'équipe.

2. Rencontre de fin d'année

Afin de faciliter le premier contact entre l'école et les enfants du multiaccueil qui seront scolarisés à la rentrée suivante, nous organisons une rencontre suivie d'un goûter avec la classe des petits. La directrice de l'école et par la responsable du multiaccueil fixent une date pour la mi-juin environ.

En début d'après-midi, après la sieste, nous nous rendons donc à l'école (avec 5 ou 6 enfants et 3 adultes) afin de visiter les lieux : salle de classe, salle de bain, dortoir... Puis, nous partageons avec les enfants de la classe, les gâteaux que nous avons confectionnés le matin pour l'occasion.

Cette rencontre est bien entendu effectuée avec l'accord des parents des enfants concernés. Ils sont en général ravis que la découverte de l'école maternelle se fasse en compagnie des petits copains.

3. Représentation d'un spectacle

A l'occasion de certaines fêtes organisées par la structure d'accueil, l'équipe éducative prépare de petits spectacles pour les enfants (marionnettes, ombres chinoises...). Nous avons alors eu l'idée de proposer un de ces spectacles pour la fête de Noël de l'école maternelle. La représentation a été accueillie avec enthousiasme par les élèves de la section des Petits/Moyens. De notre côté, cela a été très enrichissant dans la mesure où leur participation a été très active, très différente. Il y a eu une véritable interaction entre les enfants et les marionnettes.

Cette expérience sera sans aucun doute reconduite ultérieurement.

C. LE BIBLIOBUS

Afin de renouveler régulièrement notre stock de livres pour enfants, un bibliobus est à notre disposition une fois tous les deux mois sur le parking de l'école primaire. La co-responsable s'y rend avec trois enfants ou plus (si un autre adulte est disponible) pour y passer un petit moment. Les enfants peuvent alors feuilleter les albums tranquillement, dans un lieu différent de la structure d'accueil. D'autre part, cet accès régulier au bibliobus nous permet d'adapter notre littérature enfantine à nos thèmes mensuels, ou à des besoins spécifiques et ponctuels de certains enfants (rentrée scolaire, séparation, peur du noir...)

D. LE CENTRE MÉDICO-SOCIAL (CMS)

Les relations avec le CMS sont encore très restreintes dans la mesure où nous n'avons pas encore accueilli d'enfants en difficulté. La puéricultrice de secteur sait cependant que nous sommes disposées à accepter ce type d'accueil, et lorsque ce sera nécessaire, nous n'hésiterons pas à nous rencontrer et à établir des relations permanentes (réunions, appels téléphoniques...), à mettre en place un protocole d'accueil spécifique à chaque enfant afin d'optimiser les conditions de son admission et de son placement.

E. LES ECOLES ET CENTRES DE FORMATION

Les relations avec les écoles et les différents centres de formation sont très importantes car elles permettent d'enrichir continuellement nos connaissances professionnelles. En effet, l'accueil des stagiaires permet de suivre l'évolution des formations et donc des théories et des nouvelles pratiques professionnelles.

D'autre part, certains centres de formation organisent des journées ou demi-journées à thèmes, ou encore des sessions de plusieurs jours destinées aux professionnels qui exercent déjà. Ce type de formation continue permet également d'être au plus près de l'évolution des métiers de la petite enfance.

Au travers de ces relations tissées avec les partenaires extérieurs, le « Petit Poucet » a donc trouvé sa place au sein de la vallée de Kaysersberg. Son intégration va se poursuivre lentement, progressivement en renforçant ces différents liens. Nous essayons également de « promouvoir » le multiaccueil auprès des usagers et des élus locaux. Ceci fut le cas, en 2002, avec une exposition de photos en noir et blanc, représentant des portraits d'enfants fréquentant la structure et traduisant leurs différentes émotions (joie, colère, chagrin...). Cette exposition a ensuite été itinérante en passant par différentes mairies de la vallée de Kaysersberg, mais aussi par la médiathèque et par la ludothèque.

CONCLUSION

L'élaboration de ce projet de vie a été très bénéfique pour notre équipe de travail. En effet, cela a créé une **dynamique de groupe** ; nous travaillions ensemble pour définir des idées que nous allions appliquer ensemble. Ceci est très enrichissant dans la mesure où chacune de nous a pu s'exprimer et s'investir dans un écrit qui va nous servir de base commune à notre travail. Ce projet va **renforcer la cohérence** de notre équipe et la maintenir grâce à des évaluations régulières. Celles-ci seront effectuées tous les deux ans environ, après avoir analysé les questionnaires de satisfaction remplis par les parents. Il sera ainsi nécessaire de nous remettre en question, et cela favorisera l'évolution de l'équipe en fonction des enfants et des parents accueillis, et des membres qui la composent. Notre fonctionnement ne pourra donc pas s'enfermer dans une routine, mais au contraire s'adaptera continuellement aux conditions d'accueil, à la population et à leurs besoins, aux nouvelles normes établies par les institutions.

Ce projet de vie est donc un véritable outil de travail, une **référence**. Il sera donc utilisé à l'accueil des stagiaires et d'éventuels nouveaux membres de l'équipe. Il leur permettra de cerner rapidement nos orientations pédagogiques, et facilitera donc leur intégration, tant au niveau des enfants qu'au niveau des adultes.

Il va également servir de **document d'information** pour les parents, futurs usagers de la structure d'accueil. En effet, ils auront une idée très précise de la façon dont leur enfant va être pris en charge au multiaccueil, ce qui leur permettra éventuellement de prendre une décision définitive par rapport à l'inscription. Par ailleurs, les descriptions des journées et des diverses activités étant bien complètes, l'angoisse liée à la séparation en sera sans aucun doute réduite. Le parent ne dépose pas son enfant dans l'inconnu et la relation de confiance s'installera ainsi plus rapidement.

ANNEXES

La séance de comptines

Comptine de début de séance : LES POMPIERS

Bonjour, nous sommes les capitaines des pompiers ! (montrer les pouces)

Attention, marche avant..., marche arrière...

Démarrez ! pin pon, pin pon, pin pon,...(de moins en moins fort en cachant les mains derrière le dos)

Pin pon pin, pin pon pin...(les mains réapparaissent d'un coup !)

Comptine de fin de séance : LE LINGE

Je lave mon linge (secouer les mains)

Je frotte mon linge (se frotter les mains)

Je le plonge dans l'eau, plouf !(plonger les mains vers le sol)

Je le tapote (taper des mains)

Je le replonge dans l'eau, plouf !(replonger les mains vers le sol)

Je le mets dans la machine (les bras font un mouvement de moulin + bruitage avec la bouche)

Je sèche mon linge (on souffle sur ses mains)

Je repasse mon linge (on passe ses mains sur ses bras)

Je plie mon linge (faire un mouvement de pliage avec les mains)

Et je le range dans mon armoire (croiser ses mains sur sa poitrine en les mettant sur les épaules)

Avant de se lever pour passer à table : A TABLE

A table, à table

Les grands et les petits,

A table, à table

A tous bon appétit !

Merci, à vous aussi !

Ce chant est chanté avant chacun des trois repas.

La séance de chants.

Chant de début de séance : Mains en l'air !

Mains en l'air, sur la tête,
Aux épaules et en avant,
Bras croisés sur les côtés,
Moulinette et on se tait ! chuuut ! (faire tous les gestes en chantant)

Chant de fin de séance : une berceuse au choix, comme par exemple : Petit ours.

Viens mon petit ours dans mes bras,
La nuit est tombée et j'ai un peu froid,
Une larme vient de couler sur ma joue,
Tu vas l'essuyer de ton pelage doux.

Quand demain matin, le soleil
Me dira debout, la vie est merveille,
Toi, tu resteras assis dessus mon lit,
Tu es le gardien des ombres de la nuit.

Chant « A table »

La séance histoire

L'histoire choisie est cachée dans le sac à histoire et on dit ceci :

Et cric et crac (bis)

Je vais vous lire l'histoire de : (faire découvrir le livre en y ajoutant du suspens et nommer le titre de l'histoire)

On ouvre bien grand ses oreilles (montrer ses oreilles)

On ouvre bien grand ses yeux (montrer ses yeux)

On ferme sa bouche à clé (faire un mouvement de clé devant la bouche)

Et on met la clé dans sa poche (porter la main à sa poche)

RACONTER L'HISTOIRE

Terminer par :

Et cric et crac (bis)

L'histoire est dans le sac (remettre le livre dans le sac)

Chant : « A table »

REMERCIEMENTS

Nous remercions le Centre de Formation d'Educateurs de Jeunes Enfants de Mulhouse, et plus particulièrement Madame Monique BEAULIEU, pour ses conseils, sa motivation et son soutien. Elle a su nous orienter et nous accompagner tout au long de l'élaboration de ce projet afin d'approfondir nos idées et nos valeurs.